



**Le Ministère
s'apprête à réagir
au Plan vert
page 3**



**Le CCRIT veut
préserver la
mémoire
collective
page 4**



**Communications
Express Extra**
**Le nouveau ministre
et son équipe**

juin 1991

Volume 8, N° 6



COMMUNICATIONS EXPRESS

Canada

Pour une meilleure gestion du fonds documentaire du Ministère

par James Greer

Un projet pilote visant à dresser l'inventaire de l'information recueillie, utilisée et distribuée par Communications Canada constitue la première étape d'une gestion efficace du fonds documentaire du Ministère.

« Souvent, au Ministère, nous avons tenu l'information pour acquise », dit Jean Bélanger, directeur général des services administratifs et techniques et membre d'un comité consultatif du Conseil du Trésor sur la gestion de l'information. « Nous avons toujours veillé à la bonne gestion du personnel, des finances, des immobilisations et de bien

d'autres ressources mais non de l'information. Nous n'avons pas toujours su estimer les frais de stockage de l'information, ni même considéré l'information comme une ressource. »

Le projet pilote veut dresser un inventaire de l'information utilisée dans deux domaines : la planification et le perfectionnement des ressources humaines et les relations internationales. Il s'inscrit dans la réponse de Communications Canada à une requête du Conseil du Trésor priant tous les ministères de dresser un inventaire complet de leur fonds documentaire.

À ce jour, le projet a repéré 44 ressources d'information. « Par

ressource d'information, on entend plus qu'un rapport statistique ou un livre rangé sur une étagère », explique Bill Graham, gestionnaire de l'évaluation des programmes et chargé du projet. « Il peut s'agir d'un contact professionnel, d'un annuaire téléphonique, d'un ordinateur personnel, d'un téléphone ou même d'un télécopieur. »

L'inventaire du fonds documentaire revêt plus d'importance pour Communications Canada que pour d'autres ministères car c'est un ministère d'orientation, précise M. Bélanger. « On estime qu'au moins 60 p. 100 de notre travail

Voir page 2 : Gestion
Voir aussi page 4 : CCRIT



Le programme de recyclage du CRC permet de récupérer, chaque mois, deux bidons de 45 gallons de bouteilles et de canettes.

Le CRC : une longueur d'avance pour le virage vert

Grâce à leur prévoyance et au désir de promouvoir la qualité de l'environnement, les employés du Centre de recherches sur les communications (CRC) ont devancé les mesures proposées dans le Plan vert du gouvernement fédéral.

Dès janvier 1990, Environnement Canada avait abordé le CRC à propos du Code de gérance de l'environnement, une stratégie du Plan vert visant à réduire le gaspillage et à promouvoir les économies d'énergie dans les immeubles gouvernementaux. Le complexe du CRC, composé d'environ 70 immeubles à Shirleys Bay, en banlieue d'Ottawa, fut choisi parce qu'il est la propriété du gouvernement; on peut donc y effectuer des transformations impossibles à réaliser dans des immeubles loués.

Bien que le code n'eût pas encore force de loi, le CRC avait, en 1990, nommé un comité de

gestion chargé d'étudier les moyens de réduire de 50 p. 100 les déchets solides et de 10 p. 100 la consommation d'électricité à l'intérieur du complexe, nous a confié Bob Ward, directeur des services administratifs et techniques.

Un bulletin interne, *The Recycler*, fut lancé afin de sensibiliser les employés et de recueillir leurs suggestions. Ce fut un succès immédiat : sitôt mis sur pied, un programme de recyclage a permis de récupérer chaque mois à la cafétéria, deux pleins bidons de bouteilles et de canettes et de recycler le papier et le carton dans l'ensemble du complexe. Un employé a même proposé de substituer le maïs soufflé à la mousse de polystyrène pour

Voir page 2 : CRC
Voir aussi page 3 :
Plan vert

L'évaluation des laboratoires de recherche : des priorités à préciser

par Stephen Rouse

Une évaluation récente des installations de recherche de Communications Canada a révélé qu'elles étaient bien vues par les clients du secteur privé, mais que la qualité de la recherche dans les laboratoires pourrait être compromise en l'absence de priorités clairement établies.

Selon l'auteur du rapport, Darryl Somers, directeur de l'évaluation des programmes, « les clients jugent que le travail des laboratoires est de première qualité, mais il y a un risque, sous le coup des coupures budgétaires, de trop étaler les ressources.

Advenant d'autres coupures, ces laboratoires de norme internationale devront peut-être abandonner certains de leurs projets moins importants ».

L'évaluation s'inspire d'études de consultants portant sur la recherche effectuée par le Ministère dans les domaines de la radiodiffusion et des communications, des dispositifs et des composants de communications et de l'automatisation des bureaux. On a demandé aux clients, aux chercheurs et aux scientifiques en visite d'évaluer l'importance des laboratoires

Voir page 2 : Évaluation

Une nouvelle loi sur la radiodiffusion à la mode des années 1990

La nouvelle *Loi sur la radiodiffusion* permettra d'élargir les services de radiodiffusion et la programmation et de s'adapter plus facilement aux progrès techniques.

Adoptée par le Parlement le 12 février dernier, la loi insiste beaucoup plus que celle de 1968 sur l'importance de la programmation canadienne. Elle permet aussi de mieux desservir les régions éloignées et d'améliorer les services aux malentendants et

aux malvoyants ainsi que la programmation destinée aux autochtones.

Selon Michael Helm, directeur général de la radiodiffusion, la nouvelle loi se fonde sur des principes plutôt que sur la technique et insiste en particulier sur des objectifs sociaux, notamment une meilleure programmation et de plus grandes perspectives d'emploi pour les groupes minoritaires.

« De plus, nous avons tenté de nous assurer que la loi ne tombe

pas en désuétude à la suite de l'évolution technologique, tant dans les domaines traditionnels de la radiodiffusion hertzienne que dans ceux des services de transmission satellite-câble ou de la distribution par fibre optique de la télévision à haute définition.

Les mesures législatives ne visent pas les problèmes quotidiens; ils définissent plutôt le mandat et les pouvoirs en matière

Voir page 2 : Nouvelle loi

Roger Collet : Une gestion fondée sur la créativité

par Stephen Rouse

Voici le troisième d'une série d'articles sur les cadres supérieurs. Roger Collet, directeur exécutif de la région du Centre, nous entretient des effets de la réorganisation sur la région et du rôle qu'il entend jouer dans son orientation.

Le style de gestion que Roger Collet a apporté à la région du Centre, contraste vivement avec celui qui prévalait dans « l'ancien temps », à l'époque où le rôle des gestionnaires se résumait à signer les piles de documents s'amoncelant sur leur bureau.

« C'était ridicule. Le système dictait le mode de gestion — un système bureaucratique, insensible, favorisant le double emploi, et sans aucun sens de l'efficacité », commente M. Collet.

Aujourd'hui, ajoute-t-il, la gestion doit être guidée par la créativité et le désir d'accroître

l'efficacité en misant sur les employés pour mettre en oeuvre des programmes et des politiques tels que FP2000 et la récente réorganisation du Ministère.

Directeur régional à Communications Canada depuis 1987, M. Collet déclare que « bien avant FP2000, la région du Centre avait entamé un examen de son système de gestion et institué un dialogue entre les employés et la direction. De plus, la région avait retenu les services d'une entreprise de Winnipeg pour offrir des cours de gestion d'une durée de trois jours à tous le personnel, afin de lui fournir les outils d'un meilleur travail.

« En modifiant le climat de travail, on incite les gens à s'intéresser à l'amélioration du système », continue M. Collet, selon qui l'augmentation de sept à huit p. 100 de l'efficacité du processus d'attribution du spectre dans la région est due aux idées d'employés motivés.

La réorganisation a aussi permis aux directeurs exécutifs régionaux d'intervenir lors des réunions de la haute direction. Auparavant, les directeurs régionaux étaient souvent informés indirectement des décisions prises par le comité de la haute direction; maintenant, ils peuvent communiquer directement avec la direction, souligne M. Collet.

Voir page 2: Collet



Roger Collet

Évaluation suite de la page 1

pour l'industrie, la qualité de la recherche qui s'y fait et la façon dont elle est diffusée.

Une des principales recommandations du rapport insiste sur la nécessité pour les laboratoires de fixer des priorités très précises et d'élaborer un cadre de planification capable d'assurer les ressources financières et l'équipement moderne nécessaires aux projets de recherche.

Selon Robert Breithaupt, directeur général de la recherche sur les technologies de communications au Centre de recherches

sur les communications, les laboratoires du gouvernement ont été forcés d'effectuer des tours de passe-passe financiers. Il convient que l'inflation et l'érosion constante des ressources au cours des 20 dernières années pourraient bientôt compromettre le travail des installations. Mais il ajoute que des initiatives telles que l'accroissement des pouvoirs et des responsabilités ministériels pourraient déboucher sur une plus grande flexibilité financière pour les laboratoires de recherche.



Communications Canada et l'Agence spatiale canadienne (ASC) ont consolidé leur collaboration dans les domaines des liaisons par satellite et de la technologie spatiale, grâce à un protocole d'entente signé conjointement par le président de l'ASC, Larkin Kerwin (à gauche), et par le sous-ministre Alain Gourde. L'entente établit les paramètres de cette collaboration, tant en ce qui concerne les installations de recherche que les activités dans l'espace telles que RADARSAT et la télédétection.

Gestion suite de la page 1

consiste à obtenir des renseignements auprès des clients, à les comprendre, à gérer des projets qui s'en inspirent et à les diffuser. »

Il arrive souvent que des employés du Ministère ne soient pas au courant que l'information dont ils ont besoin existe déjà — parfois au sein de la même direction. « Comment alors éviter le double emploi? » ajoute M. Bélanger.

La direction de la planification de l'informatique est à mettre au point un modèle con-

ceptuel de gestion efficace de l'information pour les deux sections faisant l'objet du projet pilote. Une fois le projet terminé — le rapport final devrait paraître en juin — l'inventaire sera élargi pour englober le Ministère en entier. On préparera ensuite un rapport sur la gestion de l'information afin d'en accroître l'efficacité, de conclure M. Graham.



Papier recyclé

Le rapport propose aussi d'augmenter la diffusion de l'information sur les travaux effectués en laboratoire auprès du secteur privé. Selon l'étude, 44 p. 100 des laboratoires privés poursuivent un travail semblable à celui des laboratoires de Communications Canada, mais seulement 24 p. 100 d'entre eux connaissent le travail effectué par le Ministère.

Bien qu'il soit généralement satisfait du rapport, M. Breithaupt précise que celui-ci s'attarde surtout aux clients du secteur privé et n'examine pas la valeur des services fournis à des clients du Ministère ou du gouvernement.

« Nous sommes censés effectuer des recherches qui complètent le travail des universités et du secteur privé. Le travail à long terme entrepris par nos laboratoires vise souvent à desservir le gouvernement en améliorant, par exemple, la gestion du spectre, et les retombées vont au secteur privé par le biais des contrats d'association bilatéraux et multilatéraux », a-t-il ajouté.

Collet suite de la page 1

« Ce type d'échanges est très fructueux. Dès que je prends connaissance de l'information, je peux déjà commencer à réorienter mon organisation. Notre région a aussi la possibilité d'intervenir immédiatement et d'avoir son mot à dire dans l'orientation des politiques et des initiatives », affirme M. Collet.

Le fait d'avoir « voix au chapitre » a récemment porté fruit lors de la négociation d'ententes de partenariat avec les provinces et les territoires, sur la mise au point d'une technologie des communications. Un programme de décentralisation présidera de plus au transfert des compétences vers les bureaux de district, ce qui permettra d'améliorer le service à la clientèle.

Ces initiatives viennent étayer le point de vue de M. Collet selon qui les changements proviennent non pas des tours d'ivoire, mais des personnes sur le terrain. « La région du Centre a constitué un réseau efficace avec les provinces et l'administration territoriale. Nous sommes bien branchés et notre crédibilité ne cesse d'augmenter », a-t-il conclu.

Nouvelle loi suite de la page 1

de radiodiffusion au Canada d'organismes tels que la Société Radio-Canada et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes qui, eux, auront à prendre les décisions quotidiennes », a précisé M. Helm.

La nouvelle loi est le fruit de la collaboration entre Communications Canada, la Société Radio-Canada, le CRTC et l'industrie. Connue sous le nom de projet de loi C-40, elle reprend un ancien projet de loi mort au feuillet du Sénat lors du déclenchement de l'élection fédérale, en novembre 1988.

CRC suite de la page 1

l'emballage des instruments scientifiques.

Afin d'économiser l'énergie, on a installé des fenêtres solaires, vérifié l'isolation des toits et abaissé la température de l'eau chaude.

Le CRC entend dépenser cette année 125 000 \$ pour installer des compteurs mesurant la consommation d'eau et d'énergie.

Cette démarche permettra à la direction du CRC d'évaluer le travail qui reste à faire.

Bien que la mise en oeuvre du Plan vert relève d'abord d'Environnement Canada et du Conseil du Trésor, la pratique quotidienne des mesures écologiques sera inévitablement l'affaire des gestionnaires et des employés, souligne M. Ward.



VOUS VOULIEZ SAVOIR

Q: Je suis admissible au Système d'information des ressources de gestion (SIRG) qui contient des renseignements courants sur les employés cadres. Comment m'assurer que mon dossier est à jour?

R: Le SIRG est utilisé par les agents de dotation qui veulent combler des postes vacants ainsi que par les agents de planification des ressources humaines qui analysent et évaluent les renseignements concernant les cadres de la Fonction publique. Les employés admissibles au SIRG (AS-05 ou niveaux équivalents et supérieurs) doivent eux-mêmes faire parvenir copie de leur dernière évaluation de rendement au bureau du SIRG. Aucune date limite n'est fixée mais les employés devraient faire parvenir leur rapport à l'adresse suivante dès qu'ils le reçoivent.

SIRG
L'Esplanade Laurier
Tour ouest, pièce B-2234
300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario), K1A 0M7

Q: Quelle est la politique du Ministère concernant la traduction du rapport de l'évaluation de l'employé?

R: Les surveillants peuvent faire traduire le rapport de l'évaluation de l'employé par les services du Secrétariat d'État, quelle que soit la langue dans laquelle l'employé désire recevoir le document.

La politique des langues officielles veut que les documents administratifs de moins de 500 mots qui ne sont pas de nature technique ou scientifique soient traduits par l'unité d'ori-

gine. Toutefois, la politique prévoit une exception pour le rapport de l'évaluation de l'employé compte tenu de l'importance des nuances linguistiques dans ces textes.

Pour demander la traduction, en toute confidentialité, du rapport d'évaluation d'un employé des régions ou de l'administration centrale, vous êtes priés de communiquer avec Isabelle Seckler, coordonnatrice de la traduction, au (613) 990-4566.

Q: Je suis déjà reconnue bilingue mais j'aimerais parfaire mes compétences en langue seconde. Le Ministère offre-t-il des cours en ce sens?

R: La division des langues officielles a mis sur pied un programme de suivi à la formation linguistique à l'intention des employés bilingues du Ministère dans la région de la capitale nationale.

En effet, les employés de retour de formation linguistique, les gestionnaires ainsi que tous les employés bilingues de niveau B peuvent se prévaloir de ce programme de consultation et d'aide pédagogiques. Le programme de suivi incite les employés à maintenir et à améliorer leurs habiletés linguistiques en langue seconde et encourage leur participation à des programmes de formation ou à des activités spécifiques dans la deuxième langue officielle.

Si vous désirez parfaire vos connaissances en langue seconde, communiquez avec la coordonnatrice du Programme de suivi à la formation linguistique, Josette Laperrière, pièce 1530, au numéro (613) 990-4570.

COMMUNICATIONS EXPRESS

Communications Express est publié six fois par année à l'intention des employés de Communications Canada par les services d'information. Le journal poursuit les objectifs suivants : informer les lecteurs des activités du ministère et du personnel; souligner les réalisations des employés; informer les lecteurs des développements dans les domaines des communications et de la culture; favoriser un débat instructif sur des sujets qui concernent le Ministère, ses clients et son personnel.

Communications Express accueille volontiers les lettres ouvertes, les suggestions d'articles et les contributions des lecteurs. Veuillez communiquer avec le rédacteur en chef concernant les lignes directrices à suivre.

Adresse :
Communications Canada
300, rue Slater, pièce 1932
Ottawa (Ontario) K1A 0C8

Comité de rédaction : Yves Brunet, Michael Holmes, Patricia Jaton, Monique Lajeunesse, Mary Frances Laughton, Winnie Pietrykowski, Anne Séguin, Michel Séguin.

Rédacteur : Jim Todd, (613) 990-4833.

Conception et production : Waisglass Communication Services Ltd. Ont collaboré à ce numéro : Nicole Blais, John Brebner, Carole Giroux, Jeanne Lindblad, Josée Miville-Dechéne, Marie-Michelle Morisset.

ISSN : 0833-5400

Farcus



© Farcus Cartoons Inc. 1990

Qu'est-ce que ça veut dire quand la petite lumière clignote?



Les coprésidents du Groupe de travail sur les collections des musées d'histoire militaire, Hamilton Southam (à droite) et Denis Vaugeois (à gauche), présentent leur rapport à l'ancien ministre des Communications, Marcel Masse (au centre), à l'ancien ministre de la Défense nationale, William McKnight (deuxième à droite) et au ministre des Anciens Combattants, Gerald Merrithew. Créé le 20 juin 1990, le Groupe de travail avait pour mandat d'étudier les forces et les lacunes des collections canadiennes d'histoire militaire.

Le Ministère s'apprête à réagir au Plan vert

par Stephen Rouse

Selon Bob Baser, gestionnaire au développement des applications et des politiques, la compétence et les moyens techniques dont jouit Communications Canada le placent fort bien pour réagir au Plan vert du gouvernement fédéral.

Le Plan vert, publié en décembre 1990 par Environnement Canada, fait état de 100 mesures à adopter dans les cinq prochaines années pour protéger l'environnement. Le plan enjoint les ministères fédéraux à mettre au point une approche écologique dans la révision de leurs politiques et de leurs programmes.

« Nous sommes mieux placés que plusieurs ministères parce que la technologie des communications est relativement « propre », nous dit M. Baser qui a récemment traité du Plan vert et de ses conséquences pour Communications Canada, lors d'un colloque présenté par le Ministère.

« De plus, continue-t-il, la technologie de Communications

Canada, telle que celle de son satellite mobile (MSAT), pourrait servir à protéger les rivières dans les régions éloignées par la surveillance des stations automatisées d'évaluation de la qualité de l'eau. Dans les régions urbaines, l'amélioration des communications pourrait entraîner la création de diverses succursales partout dans une ville de manière à réduire les longs déplacements ».



LE PLAN VERT DU CANADA

Selon M. Baser, l'adoption de mesures plus sévères amènera une évaluation systématique de presque tous les programmes et les politiques élaborés par le Ministère.

Les nouveaux projets et programmes seront divisés en trois catégories d'évaluation : une liste d'exclusion pour les ini-

tatives à faibles risques pour l'environnement, une catégorie de projets à traiter un par un, et une liste obligatoire de projets à étudier en profondeur sous la surveillance d'un comité externe.

« Avec le temps, la liste d'exclusion prendra une ampleur considérable, car on y retrouvera des projets tels que l'élaboration de logiciels, ce qui ne comporte habituellement pas de risques pour l'environnement. Toutefois, la constitution de ces listes demandera beaucoup d'efforts au départ », affirme M. Baser. Il faudra peut-être procéder d'abord à une évaluation environnementale des activités et des programmes du Ministère, pour préciser ensuite les domaines d'activité sujets à l'exclusion.

« Nous pouvons entreprendre la plupart de nos programmes avec l'assurance qu'ils sont sans danger pour l'environnement, mieux encore, qu'ils peuvent servir à corriger certaines lacunes sur ce plan. De concert avec d'autres ministères, tel qu'Environnement Canada, nous pourrions même réaliser des projets très salutaires », note M. Baser.

Les ateliers sur la planification stratégique abordent le changement

Le premier de la série d'ateliers de 1991 sur la planification stratégique a porté sur l'aide que le Ministère peut fournir aux industries canadiennes des communications et de la culture afin qu'elles se montrent plus concurrentielles.

Présentée dans la région de la capitale nationale le 27 février, la séance, rapporte David Waung, directeur intérimaire de la planification de la politique stratégique, a insisté sur le fait que les industries canadiennes des communications et de la culture doivent être concurrentielles sur le marché mondial. « Il n'est plus possible de protéger l'industrie canadienne contre la concurrence extérieure; Communications Canada doit maintenant chercher à favoriser l'accroissement de la productivité dans l'industrie canadienne », a-t-il affirmé.

Le conférencier Michael McCracken, président d'Infometrica, une société d'Ottawa

spécialisée dans l'analyse et les prévisions économiques, a souligné l'importance d'un engagement à long terme en faveur de l'éducation et de la recherche tout en précisant qu'il n'y avait pas de solution miracle aux défis qui s'offrent aux entreprises canadiennes. « Cette intervention visait les employés qui s'intéressent à l'infrastructure des télécommunications ainsi qu'à la recherche et au développement, éléments clés du développement à long terme au sein de l'industrie », a commenté M. Waung.

L'intervention de M. McCracken a donné lieu à un débat animé, par moments passionné, suivi d'une table-ronde où l'on s'est demandé si les politiques de communications canadiennes avaient suivi l'évolution du marché. Les invités, David Mulcaster, directeur général du développement des communications et de la planification, Gaston Blais, directeur général

des arts et de la planification des politiques et Ted Ledingham, directeur intérimaire de la politique de la radiodiffusion ont été unanimes à dire que le Ministère avait un certain retard à combler.

La série d'ateliers prévue pour 1991 sur le thème « La gestion du changement : programme de prospective stratégique », organisée par la Direction de la planification de la politique stratégique, cherche à nourrir la réflexion et la discussion sur l'orientation générale du Ministère, en prévision de la séance d'automne sur la planification stratégique, a précisé M. Waung. « Durant les périodes d'incertitude, les gens ont tendance à se replier sur le quotidien et pensent ne pas avoir le temps de planifier; c'est pourtant dans ces circonstances que la planification devient des plus importantes », a-t-il ajouté.

La section des voyages et réinstallation accélère son service

Les employés reçoivent un meilleur service depuis que la section des voyages et réinstallation de Communications Canada a automatisé le registre des numéros d'autorisation de voyage du service des voyages du gouvernement ainsi que le système ministériel des cartes de voyage.

« L'automatisation du système de voyages nous a permis d'accélérer notre travail. Nous pouvons donc traiter plus rapidement les remboursements et les factures. Alors qu'il fallait auparavant compter quatre jours pour calculer le paiement des cartes de crédit En route, maintenant, il ne faut qu'une seule journée », déclare Sue Brûlé, superviseure de la section des voyages et réinstallation.

Cette section prévoit automatiser d'autres fonctions afin d'éliminer la paperasserie, continue Alain Séguin, directeur adjoint, services en comptabilité et contrôle. À l'heure actuelle, les employés qui se déplacent par affaires doivent remplir des formulaires, obtenir l'autorisation de leur gestionnaire et faire ensuite parvenir la paperasse à la section des voyages et réinstallation où les données sont saisies sur ordinateur.

« À l'avenir, chaque gestionnaire aura accès aux services de voyage en direct. Tous les renseignements sur l'employé seront

consignés dans l'ordinateur, l'autorisation sera donnée électroniquement, et le dossier sera transmis à la section des voyages par l'entremise du système d'informatique du Ministère », d'expliquer M. Séguin.

La section des voyages et réinstallation a déjà remplacé les cartes de voyage — utilisées pour consigner les renseignements au sujet des demandes de remboursement de frais de déplacement — par une base de données informatisées. Le système peut ainsi produire des rapports à tout moment grâce à de simples commandes, souligne Dan Audet, directeur, politique des finances, systèmes et comptabilité. « Le nouveau système a éliminé le traitement manuel d'environ trois minutes chacune, d'au moins 10 000 demandes reçues à ce jour pour 1990-1991. »

Communications Canada est le premier ministère à adopter un tel système. « Nous cherchons à responsabiliser les gestionnaires en déléguant davantage et en leur donnant les moyens d'accomplir leur travail. Nous voulons exercer moins de contrôle et créer un partenariat avec nos clients. En somme, nous voulons offrir un meilleur service aux voyageurs du Ministère », affirme Pat Borbey, directeur général, gestion des finances.

Comment « recycler » des pièces d'auto

par Sandra Steiman LaFortune

Tout à fait dans l'esprit du recyclage, Bob Barclay, restaurateur principal (Ethnologie) à l'Institut canadien de conservation, s'est bricolé une voiture sport à partir de pièces récupérées chez les ferrailleurs et les démolisseurs d'autos.

La voiture — dont la plaque se lit VW BITS — s'inspire d'un véhicule à trois roues que Bob a remarqué il y a plusieurs années dans un magazine. Séduit par le modèle, il s'est aussitôt mis à l'oeuvre dans son sous-sol et son garage. « Je n'avais aucun dessin avant de commencer, dit-il. Le produit final monté sur quatre roues ressemble fort peu au modèle initial mais il est tout à fait apte à prendre la route. »

Dotée d'un moteur de motocyclette à l'arrière et d'un embrayage manuel sans marche arrière, la voiture pèse quelque 1 000 livres, soit à peu près la moitié du poids de la plupart des

compactes à deux portes. « Elle ne m'a coûté que 1 800 \$ — et sept années de dur labeur », avoue M. Barclay.

Pour cinq dollars environ, le plein d'essence est fait, et la voiture peut parcourir près de 150 kilomètres. « Je dis ça au pif, car VW BITS n'a ni odomètre ni jauge d'essence, explique M. Barclay. Mais comme je ne suis tombé en panne sèche que deux fois, et toujours à proximité d'un poste d'essence, je crois pouvoir dire que mon pifomètre est bon. »

L'automobile fait tourner bien des têtes dans les rues d'Ottawa, où elle circule en toute légalité depuis août 1990.

M. Barclay n'entend nullement construire tout un parc d'automobiles recyclées ni faire concurrence à Jaguar ou Ferrari. « VW BITS ne me fera pas faire de l'argent, mais elle pourrait peut-être m'en épargner. Après tout, si jamais elle tombe en panne, je serai au moins capable de la réparer. »



Bob Barclay a mis sept ans à construire la « VW BITS ».

Le CCRIT veut préserver la mémoire collective

Dans un an, allez-vous pouvoir retracer ce fichier que vous venez de transmettre sur votre réseau local ou serez-vous comme tant d'autres, en train d'essayer de vous rappeler la date de sa création ou, pire encore, son nom?

Les ordinateurs ont certes facilité la transmission et le stockage d'information, mais ils ont aussi mis en péril le savoir collectif de l'organisation — sa mémoire organisationnelle.

Les chercheurs du Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT) se

penchent actuellement sur ce problème qui ne peut que s'aggraver face à la prolifération des réseaux.

Le CCRIT collabore avec Provenance Systems Inc. d'Ottawa et la Direction des documents gouvernementaux des Archives nationales afin de mettre au point un nouveau type de logiciel de réseau. Il tente d'améliorer les instruments et les pratiques en vue d'une saine gestion des fichiers informatisés par les organismes, les gestionnaires de documents et les utilisateurs.

« C'est la première fois qu'un logiciel tente de régler une foule de problèmes liés à la gestion de l'information dans les grands réseaux reliant de 200 à 1 000 postes de travail », précise Susan Gillies, directrice du projet au CCRIT. Si l'on obtient les résultats escomptés, le CCRIT touchera peut-être pour la première fois des redevances sur un logiciel mis au point dans le cadre de son programme d'échanges avec l'industrie.

Le premier produit issu du projet, un logiciel appelé FOREMOST (FOrmal REcords Management for Office System

Technology), est déjà à l'essai dans plusieurs ministères, notamment à Revenu Canada, Impôt; d'autres projets pilotes sont à l'étude. La section de gestion des archives a acheté les droits d'installation de FOREMOST qu'elle intégrera aux services de la bibliothèque, indique Roy Medaglia, agent aux opérations et à l'évaluation des dossiers.

Les résultats de ces essais pourraient servir à l'établissement de lignes directrices pour la préservation de la mémoire collective de l'ensemble du secteur public, dit M^{me} Gillies. On entend établir des paramètres

opérationnels pour la gestion de l'information électronique dans les réseaux de bureautique.

Le CCRIT prévoit poursuivre la mise au point de logiciels pour perfectionner l'archivage permanent de fichiers électroniques, continue M^{me} Gillies. En outre, on est à rédiger plusieurs ouvrages pratiques afin d'aider les utilisateurs de réseaux dans des sujets tels que les normes, les questions juridiques et la gestion des fichiers. On élabore aussi un ensemble de lignes directrices pour la gestion de documents électroniques tout au long de leur cycle de vie.



Roy Medaglia, de la section de gestion des archives, et Susan Gillies, du CCRIT, mettent FOREMOST à l'épreuve. La section de gestion des archives vient d'acquérir le droit d'installer ce logiciel de gestion de l'information.

Charles McGee : la régionalisation favorise l'essor de la culture

Selon Charles McGee, ancien sous-ministre adjoint au secteur des arts et du patrimoine, le maintien d'un secteur culturel dynamique doit demeurer une priorité à Communications Canada même si le secteur public se voit imposer des restrictions budgétaires.

« La philosophie et la gestion du secteur culturel ont beaucoup évolué au cours de la dernière décennie et je crois que ce serait une grave erreur de négliger la culture à une époque où ce pays semble en avoir le plus besoin », affirme M. McGee, qui a pris sa retraite le 29 mars après 35 années de service à la Fonction publique.

M. McGee rappelle que le Ministère s'est engagé à donner davantage d'autonomie aux bureaux régionaux et que, grâce à cette vision à long terme, la réalisation des programmes a connu un essor considérable auquel les régions ont participé directement. Il faut, selon lui, continuer de confier aux régions la réalisation

de programmes, de manière à les adapter aux diverses réalités du pays.

« Ces initiatives ont vu le jour bien avant FP2000 mais l'esprit en est le même. Il s'agit d'augmenter le pouvoir décisionnel des personnes chargées de la réalisation des programmes », ajoute M. McGee.

À son avis, le fait que le Canada ait récemment légiféré sur le patrimoine archéologique et le statut de l'artiste montre bien comment le secteur des arts et du patrimoine s'est adapté aux préoccupations contemporaines. « Des interventions en ce domaine s'imposaient depuis longtemps et il faut féliciter M. Masse de l'appui indéfectible qu'il a accordé aux initiatives dans le domaine des arts et du patrimoine. »

Le Ministère a également pris des mesures pour préserver notre héritage historique en élaborant une première politique muséale en 18 ans d'existence. Comme le rappelle M. McGee, « nous sommes de plus en plus con-

scients de notre histoire et le fait que la politique du Ministère en matière de patrimoine reconnaisse le rôle important des musées s'est révélé un excellent outil de valorisation du passé ».

À son avis, le Ministère doit continuer d'explorer des démarches comme celles de permettre aux organismes de services ministériels de devenir des agences opérationnelles spéciales. L'Agence des télécommunications gouvernementales en est un exemple. On examine également la possibilité de conférer le statut d'agence à l'Institut canadien de conservation (ICC) ainsi qu'au Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP).

« Nous devons chercher à assouplir le système. S'ils sont autorisés à gérer directement leurs budgets, le RCIP et l'ICC pourront s'adapter plus rapidement aux réalités économiques et utiliser leurs fonds à meilleur escient », de conclure M. McGee.

Avocats du Ministère honorés

Deux membres de l'équipe juridique de Communications Canada ont obtenu la prime de Justice Canada pour services exemplaires à la clientèle en reconnaissance de leur participation à la rédaction de lois et politiques. Ils sont les deux seuls avocats à récolter un tel honneur cette année.

Marion Haunton et Richard Ouellet ont reçu les éloges de Justice Canada pour leurs travaux qui portaient respectivement sur la loi proposée sur la protection du patrimoine archéologique et sur la Loi sur le statut de l'artiste, ainsi que pour d'autres travaux.



Richard Ouellet et Marion Haunton de la direction générale des services juridiques ont reçu des attestations de services exemplaires aux clients pour l'excellence de leur travail au sein du Ministère.

Selon Philip Palmer, avocat-conseil et directeur des services juridiques à Communications Canada, « le ministère de la Justice reconnaît par ce geste la compétence des avocats de Communications Canada ainsi que la valeur de leurs travaux ».

« Il s'agit de la première analyse juridique approfondie des questions que soulève la protection des artefacts archéologiques au palier fédéral », affirme M. Palmer. L'analyse de M^{me} Haunton touchait simultanément à des points de droit cons-

titutionnel, criminel, immobilier, international et de droit des autochtones; l'étude a nécessité des consultations avec les provinces, des groupes autochtones et des archéologues. « Il y avait beaucoup de rattrapage à faire en ce domaine et M^{me} Haunton a largement contribué à résoudre des questions juridiques demeurées jusque-là sans réponse au Cabinet », souligne M. Palmer.

M. Ouellet a pour sa part dirigé une équipe de cinq avocats qui ont rédigé la Loi sur le statut

de l'artiste. M. Palmer explique que l'équipe a proposé des réponses à des questions juridiques relevant à la fois de la Charte canadienne des droits et libertés, du droit du travail, du droit administratif ainsi que du droit constitutionnel, tout en tenant compte des règlements provinciaux, des groupes d'intérêt et des syndicats d'artistes. « Le travail de Richard a donné à cette législation complexe un caractère à la fois pratique et efficace. »



Le Ministère reçoit régulièrement des lettres faisant l'éloge du travail de certains employés. En voici un exemple.

Raymond Lafontaine
Directeur des services de conservation
Institut canadien de conservation
Monsieur,

Comme son nom l'indique, le thème principal du projet PREMA, du Centre International d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), est la conservation préventive. C'est un thème encore très nouveau, qui commence à peine à s'inscrire dans les programmes d'enseignement de la conservation. Et il est très difficile de trouver des professionnels convaincus de son importance et capables de l'enseigner. C'est pour cette raison que la contribution de Robert Barclay en 1987, 1988 et 1989 a été fondamentale au succès de la phase pilote de notre projet.

L'approche tout à fait nouvelle de M. Barclay, son aptitude à communiquer et à partager ses connaissances, la qualité de son matériel didactique, sont les conséquences directes de son expérience professionnelle au CCI. Les objectifs de votre organisation, les services qu'elle propose, son rôle éducatif fondamental auprès des institutions muséales canadiennes en font un modèle pour les autres nations. En conséquence, je suis très heureuse que les liens se resserrent entre l'ICCROM et le CCI.

Cette année, PREMA a eu non seulement la chance de bénéficier de la contribution de M. Barclay, mais aussi de celle de Stefan Michalski et bientôt de Carole Dignard (qui travaille dans vos services). Je vous suis très reconnaissant de mettre en disponibilité des gens de votre équipe, assurant ainsi une participation active du CCI au projet PREMA.

En vous remerciant pour votre contribution et dans l'espoir que les relations entre l'ICCROM et le CCI continuent à se développer harmonieusement, veuillez croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Catherine Antomarchi
Coordinateur du cours
Projet PREMA
ICCROM
Rome, Italie

L'imprimé et la puce informant les régions

par Stephen Rouse

Les bulletins d'information demeurent l'outil le plus populaire pour permettre les échanges entre les employés et diffuser l'information au sein des bureaux de district et des bureaux régionaux du Ministère. Mais la popularité



des babillards électroniques augmente, déclare Tim Hibbard, gestionnaire des affaires publiques de la région du Centre.

De plus en plus, les employés se tiennent au courant des dernières nouvelles grâce aux babillards électroniques et aux réseaux locaux, mais le trimestriel *Liaison*, qui s'adresse aux 150 employés de la région, demeure un important moyen de diffusion, d'ajouter M. Hibbard. « À l'ordinateur, les échanges se font surtout d'une personne à l'autre ou entre des groupes. Je crois qu'il faut un véhicule de communication qui rejoigne chaque employé », dit-il. Une équipe rédactionnelle des bureaux régionaux et de district reçoit les articles pour *Liaison* et rédige des chroniques sur des sujets tels que les mutations de personnel, les récents programmes, les nouvelles politiques et les styles de vie.



Drouillard

La région de l'Ontario a

plutôt opté pour un babillard électronique, explique Jeanne Drouillard, gestionnaire des affaires publiques en Ontario. Sans nier l'importance des bulletins, elle précise que son bureau ne dispose pas des ressources nécessaires à la révision d'articles ni à la production de publications.

« Puisque notre région est informatisée, nous avons décidé de recourir à l'ordinateur, en tout et pour tout. Le babillard électronique est un moyen de communication efficace et les employés pourront, chaque jour, y faire paraître leurs commentaires et leurs articles », ajoute M^{me} Drouillard.

Le *Lien*, de la région du Québec, fait quant à lui, peau neuve. Récemment encore, *Le Lien* était reproduit par photocopie, nous dit France Nadeau, gestionnaire des affaires publiques de la région du Québec. Les prochains numéros seront conçus par une équipe rédactionnelle composée d'employés de divers secteurs; le bulletin ressemblera davantage à un vrai journal imprimé. M^{me} Nadeau précise que le bulletin vise avant tout à resserrer les liens de communication au sein de la région, puisque les bureaux sont disséminés à travers Montréal et les districts.

Après deux ans d'existence, *Pacific Communiqué*, le bulletin de la région du Pacifique, jouit d'une grande popularité; selon un



Nadeau

sondage maison réalisé par l'équipe rédactionnelle, 79 p. 100 des employés le lisent du début à la fin. « Je crois que les employés aiment bien recevoir un bulletin imprimé — il leur appartient », soutient Marguerite Gobeil, gestionnaire des affaires publiques de la région du Pacifique. « Le babillard électronique est plus anonyme, d'autant plus qu'on ne peut le conserver. »



Gobeil

Paul Soucy, gestionnaire des affaires publiques de la région de l'Atlantique, affirme pour sa part que le système de courrier électronique de la région n'étant pas relié aux bureaux de district, *Atlantic InterComm*, le bulletin régional, constitue un lien vital pour le partage des idées.

Lors du lancement de cette publication, il y a un an, le quart du contenu était rédigé par un comité de rédacteurs



Soucy

internes, nous dit M. Soucy. Mais dans le dernier numéro, 90 p. 100 des textes proviennent des employés. « On ne veut pas que les affaires publiques réalisent le bulletin; on cherche plutôt à susciter la participation des employés; après tout c'est leur revue », de conclure M. Soucy.



Communications
Canada

Tableau d'attribution des bandes de fréquences



Tout chaud des presses

La nouvelle édition du Tableau d'attribution des bandes de fréquences vient de paraître. Publié ce printemps par le Ministère, il donne la liste des fréquences utilisées par 30 services de radiodiffusion au Canada ainsi que celles des trois régions mondiales de radiocommunications. Il s'agit d'une mise à jour de l'édition de 1986 qui reflète les modifications apportées au Règlement des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications. David Warnes, de la Direction de la politique du spectre et de l'orbite, était le directeur du projet. Paul Racine, sous-ministre adjoint à la Politique des Communications, a présenté des exemplaires de la publication au sous-ministre Alain Gourd et à ses collègues.

Communications et culture : l'Atlantique élargit son rôle

Le groupe de Communications et culture de la région de l'Atlantique a considérablement accru son volume de travail et ses responsabilités au cours des 12 derniers mois.

Selon Carmen Comeau-Anderson, directrice régionale, Communications et culture, ce changement découle de la décentralisation du Programme d'initiatives culturelles (PIC) et du Programme d'appui aux musées (PAM) du Ministère.

La décentralisation du PIC et du PAM a permis de déléguer plus de responsabilités aux employés de la région, ce qui rend leur travail plus intéressant et plus satisfaisant, de dire

M^{me} Comeau-Anderson. « Nos gens aiment bien leur travail, ce qui est la clé de notre succès puisqu'ils doivent faire preuve de flexibilité et travailler souvent de longues heures », explique-t-elle.

Le groupe de Communications et culture s'est occupé de négocier des ententes avec l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick pour aider les entreprises et les organismes culturels à adopter une orientation plus commerciale et à mettre au point des produits et des services.

Sur le plan technique, on accorde maintenant plus d'importance au transfert de la recherche

gouvernementale vers le secteur privé et l'on tente d'inciter les entreprises à amorcer leur propre recherche. Al Boucher, agent de développement technologique, constate que les transferts de technologie se sont multipliés depuis trois ans. Il note aussi la croissance d'entreprises à caractère technique dans la région et l'introduction de la haute technologie au sein d'un nombre croissant d'entreprises.

« Afin de stimuler la croissance dans des domaines spécialisés, nous avons créé des centres tels que le Centre canadien des communications maritimes et le Telemedicine and Education Technology Resource Agency

à Terre-Neuve », continue M^{me} Comeau-Anderson. La création d'un troisième centre destiné à la mise au point de la traduction

automatisée est prévue à l'Université de Moncton.

Adapté d'un article de Atlantic InterComm.

Le ministère aide à conserver l'héritage de Bell

Communications Canada aide l'Institut Alexander Graham Bell de l'University College of Cape Breton à rendre plus accessibles les travaux de l'inventeur.

L'Institut a accès à une importante collection des archives de Bell, déposée au musée Alexander Graham Bell de Baddeck, en Nouvelle-Écosse. Il a sollicité l'aide du Ministère et de la Société d'expansion du Cap-Breton afin de mettre au point la méthode idéale pour entreposer, gérer et diffuser le fruit du travail accompli par Bell dans divers domaines.

Selon Earl Hoeg, agent de développement technique dans la région de l'Atlantique, « les écrits de Bell sont une mine d'infor-

mations. Lorsque Bell a amorcé une bataille judiciaire pour prouver qu'il était bien l'inventeur du téléphone, il s'est astreint à écrire tout ce qu'il avait fait, dit ou pensé à partir de là ».

Compte tenu de l'ampleur de la collection, le ministère a étudié les possibilités offertes par les supports électroniques au lieu de l'édition conventionnelle. Un conseiller de l'Institut a recommandé de publier l'index et les photographies sur CD-ROM et le reste sur microfilm.

« Un CD-ROM utilise un disque compact (CD) identique à ceux que l'on trouve dans les chaînes stéréos; la différence, c'est que ce CD sert à emmagasiner des données au lieu de la musique » a

expliqué M. Hoeg. « Sa capacité de mémoire et sa facilité de lecture le rendent imbattable. » Étant donné qu'une importante partie des archives est manuscrite, il ne serait pas rentable de tout porter sur CD-ROM. Cependant, la mise au point de produits connexes pourrait rendre une telle entreprise rentable, a-t-il ajouté.

Plusieurs éditeurs de microfilms se sont montrés intéressés à publier la collection à leurs frais, tout en payant à l'Institut une redevance en fonction des ventes. « Nous discutons actuellement des techniques à utiliser, des sources de financement et de l'échéance du travail », a précisé M. Hoeg.

Le saviez-vous ?

Dans notre société, l'accessibilité est une question importante pour tous. Le questionnaire suivant porte sur l'accessibilité et l'équité pour les personnes handicapées. Vérifiez vos réponses en page 6.

- 1) Quel est le pourcentage de Canadiens handicapés âgés de 15 ans ou plus? 3, 9 ou 13 p. 100 ?
- 2) Quelles sont les responsabilités que les ministères doivent assumer pour procurer une aide technique ou des services spéciaux aux employés handicapés ?
 - a) Veiller à ce que l'on apporte des repas chauds à leurs postes.
 - b) Demander aux personnes handicapées si elles ont besoin d'aide technique, de services ou d'aménagements spéciaux.
 - c) Acquiescer toute aide technique ou tout service spécialisé dont ont besoin les employés handicapés.
 - d) Voir à ce que toute personne handicapée soit accompagnée.
- 3) Quelle est la définition d'une personne handicapée dans le contexte de l'équité en matière d'emploi ?
 - a) Une personne dont un médecin certifie qu'elle souffre d'un handicap physique, mental, psychiatrique ou sensoriel ou de difficultés d'apprentissage.
 - b) Une personne qui a un handicap physique ou mental évident.
 - c) Une personne qui a besoin de services spéciaux pour faire le trajet entre son domicile et son lieu de travail.
 - d) Une personne qui croit qu'elle sera défavorisée sur le plan de l'emploi en raison d'un handicap permanent d'ordre physique, mental, psychiatrique ou sensoriel ou de difficultés d'apprentissage; ou qui croit qu'un employeur pourrait la considérer comme défavorisée.
- 4) Les malentendants utilisent des chiens pour les aider. Vrai ou faux ?
- 5) Pour satisfaire à la Loi sur les droits de la personne, Travaux publics Canada doit rendre ses immeubles accessibles aux personnes handicapées. Vrai ou faux ?

Réponses à la page 6



BLOC-NOTES

Réseau d'entraide

Il est important pour les femmes d'avoir l'occasion d'échanger leurs idées et leurs préoccupations. C'est ce qui ressort d'une récente conférence de Communications Canada à Ottawa, au cours de laquelle de nombreuses femmes ont affirmé vouloir faire de nouvelles connaissances mais manquer de temps pour ce faire, nous dit Wallene Munro, de la planification des ressources humaines.

M^{me} Munro souligne que le déjeuner mensuel du réseau des femmes, offert aux femmes d'Ottawa de divers milieux et organismes, est une excellente occasion de se rencontrer.

Le groupe se réunit pour déjeuner le deuxième mercredi de chaque mois à 7 h 30, au Château Laurier. À chaque rencontre, une invitée traite d'une question spécifique telle que les maisons de transition, la réorientation d'une carrière ou les tendances professionnelles chez les femmes.

« Nous n'avons pas de membres; il ne s'agit pas d'un club, mais tout simplement d'une occasion que se donnent les femmes de diverses professions, principalement du secteur public, de se réunir et d'aborder des questions qui les concernent », de conclure M^{me} Munro.

Conférence sur les techniques d'information

À l'occasion de la Semaine du perfectionnement professionnel, une conférence s'est tenue du 25 au 28 février, ayant pour thème les techniques d'information et leur importance toujours croissante pour les planificateurs stratégiques, les gestionnaires et les spécialistes des systèmes d'information.

Plus de 1 200 informaticiens, gestionnaires et utilisateurs ont participé à des séminaires et à des démonstrations de logiciels organisés par l'Institut de l'informatique, organisme sans but lucratif regroupant des fonctionnaires et voué à la promotion et au perfectionnement professionnel dans le domaine des techniques d'information.

« L'information et les techniques connexes sont un élément clé de la gestion des années 1990 », affirme Gail Eagen, chef du développement des systèmes au Réseau canadien d'information sur le patrimoine, qui présidait la conférence. « Dans le passé, le traitement des données était une fonction secondaire; aujourd'hui, les gestionnaires ont tout intérêt à trouver les meilleurs moyens de recourir à la technologie pour satisfaire leurs besoins d'information — surtout en période de compression budgétaire. »

Des séminaires sur les technologies de pointe et la mise en place de réseaux locaux ont marqué la conférence ainsi qu'un rapport d'étape sur les initiatives prises au sein de la fonction publique pour mettre au point des systèmes communs à tous les ministères. De nombreux participants sont venus entendre l'allocution intitulée « L'information au bout des doigts », donnée par Bill Gates, président-directeur général de Microsoft Corporation.

Contre-espionnage à Vancouver

D'aucuns peuvent trouver la télévision envahissante, mais Jon Corris en a eu la preuve en découvrant un micro caché à l'intérieur d'un téléviseur dans les bureaux d'une société de Vancouver.

M. Corris, un inspecteur radio de la région du Pacifique, district de Lower Mainland, a découvert le dispositif d'écoute illégal lors d'une enquête sur une plainte de brouillage, logée récemment par un service de messagerie local.

« D'autres inspecteurs en ont trouvé auparavant, mais c'est la première fois en neuf ans que ça m'arrive. Les gens de ce bureau étaient contents de ma découverte. Je crois qu'ils se doutaient de la chose car ils ont commencé à plaisanter sur le sujet dès qu'ils ont su la raison de ma présence », a raconté M. Corris.

Lorsqu'un micro caché émet un signal aussi clair que celui-ci, il est normal de s'enquérir auprès de la GRC pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un de leurs dispositifs, dit M. Corris. « Ce n'est pas le travail de professionnels. Le coupable s'est servi de l'alimentation c.a. du téléviseur. Le signal était capté par l'antenne du service de messagerie située à Burnaby, à 10 kilomètres de là. »

C'est en enquêtant dans un hôtel local où se situent les bureaux en question, qu'il a découvert le micro caché.

FP2000 dans la région de l'Ontario

Fonction publique 2000 devient réalité dans la région de l'Ontario !

Les employés ont déjà été invités à soumettre des suggestions visant à améliorer les politiques et les procédures, en vue d'élaborer un plan d'ensemble. En outre, on a rationalisé certaines procédures internes telles que le système informatisé d'avances de voyage, et on prévoit d'autres améliorations. Un cours sur la responsabilisation a été offert au personnel, et d'autres cours suivront dans le courant de l'année.

Dernièrement, les employés ont participé à des réunions partout dans la région, afin de discuter des principes qui sous-tendent FP2000. En général, les participants s'entendent pour dire que Communications Canada a réalisé des progrès importants dans la mise en oeuvre de la philosophie de FP2000 mais qu'il reste encore beaucoup à faire. Ils insistent sur l'importance d'obtenir des résultats concrets afin de maintenir l'élan.

Nouvelles initiatives dans la région du Pacifique

Un plan visant à améliorer le service à la clientèle soit dans le domaine de la gestion du spectre, des communications ou de la culture, prévoit une augmentation des pouvoirs confiés aux gestionnaires de la région du Pacifique.

Les changements, inspirés de FP2000, délèguent au bureau régional plus de pouvoirs sur les dépenses et permettent aux gestionnaires de prendre l'initiative de contrats importants pour la fourniture de biens et de services. En outre, les bureaux de district sont maintenant autorisés à effectuer des achats jusqu'à concurrence de 1 000 \$, une augmentation de 500 \$.

La région a de plus mis en oeuvre un programme de consultation pour étudier les tendances et les initiatives observées parmi ses clients et dans les médias.

Le ministère s'unit à TRIO

Communications Canada a conclu une entente qui lui permettra d'avoir accès plus rapidement aux nouvelles techniques de communications mises au point dans le cadre des programmes d'un centre de recherche de l'Ontario, révèle John Braden, conseiller supérieur à la direction de la recherche sur les technologies de communications.

Selon M. Braden, l'entente avec le Telecommunications Research Institute of Ontario (TRIO), un organisme sans but lucratif, facilitera aussi les transferts de technologie des laboratoires gouvernementaux vers l'industrie et les universités et favorisera la recherche destinée à stimuler la croissance économique.

Parmi les domaines de recherche du TRIO, l'on note les télécommunications, notamment les télécommunications par satellite et les télécommunications mobiles cellulaires, les réseaux internes et externes d'ordinateurs portatifs et les techniques de pointe de traitement des signaux.

Tout est prêt pour la conférence sur l'attribution des fréquences

Une prochaine conférence internationale sur l'attribution du spectre se penchera sur la nécessité d'assurer une plus grande disponibilité du spectre aux futures générations de communications par satellite mobile (MSAT).

Sont en outre prévues au programme de la Conférence administrative mondiale des radiocommunications (CAMR) qui se tiendra à Malaga, en Espagne, au début de 1992, des discussions concernant l'attribution du spectre à de nouvelles applications en radiocommunications spatiales à 20 GHz ainsi que de nouvelles techniques de radiodiffusion numérique capables d'offrir aux auditeurs de radio une qualité comparable à celle des disques compacts.

Murray Hunt, chef des services mobiles à la direction générale de la politique des télécommunications du ministère, a présidé le comité chargé de planifier cette conférence. Le comité mixte de l'Union internationale des télécommunications (UIT) s'est réuni à Genève pour examiner le travail des dix équipes chargées du travail préparatoire et

pour prévoir l'orientation des discussions techniques à la séance de la CAMR de 1992.

Selon M. Hunt, « la rencontre de 1992 de la CAMR attribuera le spectre de façon à répondre aux besoins futurs, tout en tenant compte du développement des nouvelles techniques. Mon travail était de piloter le travail des groupes de recherche et de faire accepter un rapport qui facilitera les négociations ».

La rencontre de 1992 sera la première conférence depuis 1979 mandatée par l'UIT pour effectuer des changements importants dans l'attribution des fréquences internationales. M. Hunt prévoit des négociations serrées, compte tenu de la forte demande actuelle et des répercussions géographiques importantes des nombreux services satellites envisagés.



Murray Hunt

L'ICC : les matériaux modernes à l'étude

L'Institut canadien de conservation (ICC) est maintenant à étudier les plastiques et les caoutchoucs, dans l'espoir d'améliorer les techniques d'entreposage et de présentation des objets modernes.

Il est rare, en matière de préservation d'objets historiques de grande valeur, que les conservateurs pensent aux ordinateurs ou aux combinaisons spatiales. Mais à moins d'améliorer les méthodes d'entreposage et de préservation des objets fabriqués de matériaux modernes, les musées risquent de voir un jour se détériorer une bonne partie de leur collection.

« Le milieu international de la conservation a toujours conjugué ses efforts pour préserver l'héritage du passé. Or, il s'est surtout intéressé à la détérioration d'un ensemble plutôt restreint de matériaux naturels tels que le bois, le métal, la fourrure, les fibres et les plumes », affirme David Grattan, scientifique principal en conservation à l'ICC.

Pourtant, les objets en montre dans les musées sont de plus en plus fabriqués de matériaux et de fibres synthétiques. Ainsi, le caoutchouc, qu'on retrouve dans

une foule d'objets allant des masques à gaz aux automobiles classiques, peut durcir, rétrécir, se fendiller ou même se transformer en « bouillie gluante » dans certaines conditions.

L'ICC étudie de nouvelles techniques d'entreposage et de présentation de concert avec des organismes tels que le Musée royal de l'Ontario. On envisage entre autres méthodes de sceller les objets à risque élevé d'oxydation dans des sacs isolants contenant un désoxydant.

De plus, l'ICC est à organiser pour septembre un symposium international sur la dégradation et la conservation des matériaux modernes auquel participeront des conservateurs et des scientifiques en provenance d'établissements tels que la Smithsonian Institution de Washington et le British Museum.

« À notre avis, il s'agit là d'un domaine capital et nous voulons alerter la population et les professionnels au fait que les matériaux modernes sont aussi, sinon plus, vulnérables à la dégradation que les matériaux traditionnels », conclut M. Grattan.

Réponses à Le saviez-vous ?

- 1) Dans l'ensemble, 13 p. 100 des Canadiens sont handicapés, mais ce pourcentage varie de 5 p. 100 chez les 15 à 34 ans à 39 p. 100 chez les 65 ans ou plus.
- 2) c) et b). Aux termes d'une politique renforcée du Conseil du Trésor, les ministères sont maintenant tenus de procurer aux employés handicapés nommés pour une période indéterminée (et, dans des limites raisonnables, à ceux qui sont nommés pour une période déterminée ainsi qu'aux employés saisonniers) l'aide et les services techniques dont ils ont besoin pour faire leur travail.
- 3) d). C'est la définition des « personnes handicapées » figurant à la « Politique d'équité en matière d'emploi », au chapitre 15 du volume 4 du Manuel de gestion du personnel du Conseil du Trésor.
- 4) Vrai. Certains sourds ont recours à des chiens qui les alertent quand se font entendre des bruits forts tels que sonnette de porte, sonnerie d'alarme-incendie ou téléphone.
- 5) Vrai. La Loi de 1983 modifiant la *Loi canadienne sur les droits de la personne* étend sa protection à toutes les personnes handicapées, contre la discrimination en matière d'emploi et de fourniture de biens, services, installations ou moyens d'hébergement.

Qui fait quoi

(du 1^{er} janvier au 28 février 1991)

Cabinet du sous-ministre

Louise Tremblay a quitté la DAP pour occuper le poste d'adjointe administrative au cabinet du sous-ministre.

SMAP

Charles Vallerand a été promu au poste d'analyste principal des politiques à la Division de la planification et du développement des télécommunications bilatérales de la DGIR.

Dave Dawson a quitté la Direction de la politique des communications du SMAPC, pour occuper le poste de gestionnaire du développement régional, de la planification et de la coordination à la Direction des opérations fédérales-provinciales et régionales.

Marie-Christine Dufour a été promue directrice des relations publiques à la DGIS.

Jacques Lalonde, directeur de projet aux Sommets de la Francophonie à la DGIR, a accepté un détachement de deux ans au Bureau du coordonnateur fédéral pour la Francophonie du ministère des Affaires extérieures.

Sylvie Rochon, auparavant agente d'information de gestion intégrée, SMAGI, a été promue agente principale en planification à la Division de la planification et de la coordination du secteur (DSPC).

Julie Laperrière a été nommée, pour une période indéterminée, au poste de commis à la correspondance au Secrétariat de la correspondance (ECS).

Gwen Andrews, directrice de la Division des politiques des communications et Liaison à la DGFP, a quitté le Ministère pour poursuivre une autre carrière en Australie.

Joanne Bougie, auparavant secrétaire à la DGFP, a été mutée aux Services juridiques.

Bill Graham a été nommé pour une période indéterminée au poste de gestionnaire de l'évaluation des programmes à la Division de l'évaluation des programmes.

Elizabeth Rody a accepté un détachement de six mois de la Chambre des Communes à titre d'agente en planification à la DGSP.

SMAGI

Lorraine Léger, auparavant à l'emploi du gouvernement du Nouveau-Brunswick, a été nommée au poste de conseillère en personnel, Services centralisés, à la Division des opérations en personnel à la DGHR.

Kheroo Khoja a été muté au sein de la Division des Services de la gestion du matériel et des marchés de la DGAT au poste d'agent des opérations.

Gina Rallis-Papailiadis, auparavant conseillère principale en politiques, ATIP, a été promue au poste de gestionnaire des Services de planification et d'administration dans le bureau du DGHR.

Lyne Jetté a été nommée au poste de commis à la gestion des biens immobiliers et des locaux, Division de la planification et de la coordination / Gestion des installations de la DGAT.

Christine Gibeau a été mutée du Sénat aux Services administratifs et techniques du CRC où elle occupe le poste de secrétaire du directeur (DCAT).



SMARS

Louise Roderick, autrefois commis en radiodiffusion à la Division technique des demandes en radiodiffusion de la DGBR, a été promue au poste de secrétaire à la Division du soutien international à la commercialisation de la DGCP.

Sylvie Blais a été nommée pour une période indéterminée au poste d'analyste de soutien aux applications à la Division du développement des systèmes de la DGIM.

Guylaine Verner a été promue au poste de secrétaire du directeur de la Division de la technologie et des programmes économiques de la DGCP.

Karen Rivard a été nommée pour une période indéterminée au poste d'analyste / programmeuse à la Division des systèmes de bureautique intégrée de la DGIM.

Roger Bason, du Coopers and Lybrand Consulting Group de Régina, a accepté d'occuper pour deux ans le poste de vice-président du marketing à l'Agence des télécommunications gouvernementales, dans le cadre du Programme d'échange industriel et scientifique.

Patrick Carrey a été nommé pour une période indéterminée au poste de gestionnaire de la Gestion du spectre, Services terrestres, Exploitation de la gestion du spectre, DGRR.

Gail Myles, gestionnaire des Services administratifs au Bureau d'homologation et des services techniques de la DGEP, a été muté à Travaux publics Canada.

Claude Dostaler a été nommé pour une période indéterminée au poste de directeur, Transfert et soutien de la technologie, à la DGEP.

SMAAP

Tabassum Grover a été nommée pour une période indéterminée au poste de bibliothécaire des services techniques à la Division des services d'information et de diffusion externe de l'Institut canadien de conservation.

Siegfried Rempel a été nommé pour une période indéterminée au poste de conseiller, Préservation des collections, à la Direction de la politique et des programmes des musées et du patrimoine.

Nico Van Duyvenbode, agent principal de la planification à la DGAP, a été muté au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Debbie Marleau a accepté un détachement d'une année des Archives nationales du Canada pour occuper le poste d'agente des programmes à la Division de la politique du patrimoine, MAP.

France Trépanier a été mutée du bureau du SMAQ à la Division du programme d'initiatives culturelles de la DGAP, où elle occupe le poste d'agente de projets.

SMAPC

Lisette Thibault, auparavant agente principale en planification au SMAP, a été promue directrice de la gestion du secteur.

Phillip Smith, récemment nommé au poste de chef, Politique de la

radiodiffusion – langue anglaise à la DGBP, a accepté un détachement de deux ans au Commonwealth of Learning, à Vancouver, dans le cadre du Programme d'échange industriel et scientifique.

Robin Jackson, chef intérimaire, Programme spécial (Bureau d'importation des produits cinématographiques) à la Division de la politique et des programmes du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore de la DGCI, a accepté un détachement de six mois au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), à titre de chef, Administration du contenu de la programmation.

Lucie Charron, agente de programmes à la Division de la politique et des programmes du film, de la vidéo et de l'enregistrement de la DGCI, a été mutée à Santé et Bien-être social Canada.



SMAQ

Pierre Brazeau, programmeur à la Direction des systèmes intégrés du Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT), a été muté au Service correctionnel Canada.

Jocelyne Tassé a été mutée du secteur des finances et de l'administration à l'Agence des télécommunications gouvernementales, où elle occupe le poste d'agente de télécommunications.

Carole Tremblay-Lapointe a été nommée pour une période indéterminée au poste de commis au bureau de district de Montréal.

Sylvie Villeneuve, technicienne en documentation à la Direction de la collaboration externe du CCRIT, a quitté le Ministère pour poursuivre une carrière dans le secteur privé.

DEA

Lloyd Burton, auparavant inspecteur, Règlements sur la radio, a été promu inspecteur en chef à la succursale de Corner Brook, Terre-Neuve.

Wallie Burke a été muté du bureau de district de Halifax à celui de Saint John, N.-B. à titre d'inspecteur radio stagiaire.

Numa Bellefleur, auparavant inspecteur, Règlements sur la radio, a été promu inspecteur en chef à la succursale de Moncton.

Kevin Ball a été promu au sein du bureau de district de Saint John, N.-B. au poste de surveillant, autorisation et contrôle du spectre.

DEO

Alicia Chang a été mutée du ministère de l'Agriculture au bureau de district de Toronto à titre d'adjointe technique.

Joseph Doria, **Brian Turner** et **Sumesh Mohabeer**, autrefois à l'emploi du secteur privé, ont été nommés pour une période indéterminée inspecteurs radio au bureau de district de Toronto.

Pauline Kolissianis a été mutée du ministère des Anciens combattants au bureau du directeur exécutif à titre de secrétaire.

DEC

David Migadel a été promu directeur du bureau de district d'Edmonton.

Lori Lewyta a été mutée de Industrie, Sciences et Technologie Canada au bureau de district d'Edmonton où elle occupe le poste de gestionnaire des services administratifs.

Claudette Hall a été promue adjointe administrative du directeur exécutif.

DEP

Les inspecteurs radio suivants ont été promus dans le cadre du programme de sous-classement pour la catégorie EL :

Angela Woods, bureau de district de Lower Mainland;

Carl Munn, bureau de district de l'île de Vancouver;

Mayur Kothary, bureau de district de Lower Mainland.

Ron Renneberg, auparavant à l'emploi du bureau de district de Okanagan, a été promu agent de développement/inspecteur radio au bureau de district de l'île de Vancouver.

Cindy Howat, commis à l'ATG au bureau de Vancouver, a quitté le Ministère pour poursuivre une autre carrière.



Retirements/Ont pris leur retraite

Howard Blaxland, Radio Regulations Inspector in the Charlottetown District Office, has retired after 32 years of service.

Howard Blaxland, inspecteur, Règlements sur la radio, au bureau de district de Charlottetown, a pris sa retraite après 32 années de service.



◆ **Charles McGee**, Assistant Deputy Minister, Arts and Heritage, has retired after 34 years of service.

Charles McGee, sous-ministre adjoint du secteur des Arts et du patrimoine, a pris sa retraite après 34 années de service.



◆ **Jeff Reijnen** (left), Assistant Shift Engineer in the Central Heating and Cooling Plant of DCAT, takes a final turn at the boiler controls after 24 years of service, as colleague **Guenter Lange** lends a hand.

Jeff Reijnen (à gauche), opérateur adjoint à la chaufferie et aux installations de ventilation centrale, DCAT, prend une dernière fois son tour aux contrôles de la chaudière, alors que son collègue **Guenter Lange** lui donne un coup de main. Il a pris sa retraite après 24 années de service.



◆ **Sam Wilson** (right), Secretary to **Parke Davis**, Director General, Telecommunications Policy (DGTP), fields one last call before **Davis** presents her with her retirement certificate after 31 years of service.

Sam Wilson (à droite), secrétaire de **Parke Davis**, directeur général, Politique des télécommunications (DGTP), répond à un dernier appel tandis que monsieur **Davis** se prépare à lui remettre son certificat de retraite après 31 années de service.



◆ **Robert Catherall** (right), Standards Officer in the Vancouver Regional Office, has retired after 35 years of service. He is presented with his retirement certificate by **Bruce Drake**, Deputy Director General, Pacific Region.

Robert Catherall (à droite), agent des normes au bureau régional de Vancouver, a pris sa retraite après 35 années de service. Il reçoit ici son certificat de retraite des mains de **Bruce Drake**, directeur adjoint de la région du Pacifique.



◆ **Gerald Smith** (right), Spectrum Officer in the Spectrum Engineering Division of DGE, cuts the cake at his retirement party honouring 47 years of service. He is joined by his wife **Lianne** (third from the left), and members of his family.

Gérald Smith (à droite), agent de la technique du spectre, DGE, coupe le gâteau lors de la fête offerte pour souligner sa retraite après 47 années de service. Il est entouré de sa femme **Lianne** (troisième à partir de la gauche) et de membres de sa famille.

◆ **Alexander McKay**, Senior Advisor, NATO-Civil Communications, in the Regulatory Policy and Planning Division of DGRR, has retired after 18 years of service.

Alexander McKay, conseiller principal des communications OTAN-Civil à la Division des planifications et des politiques de réglementation de la DGRR, a pris sa retraite après 18 années de service.





► Neil Parent (left), Supervisor, Licensing and Authorization/Enforcement in the Saint John District Office, shows off his retirement certificate honouring 33 years of service, while Pierre Boudreau, Executive Director, Atlantic Region looks on.

Neil Parent (à gauche), surveillant, autorisation et contrôle du spectre du bureau de district de Saint John, N.-B., exhibe fièrement son certificat de retraite après 33 années de service, sous le regard attentif de Pierre Boudreau, directeur exécutif de la région de l'Atlantique.

Director General's Award winners for 1990-1991

The Director General's Award program, established in November 1989, recognizes employees for particularly good work. Candidates may be nominated by anyone in the Department, and are selected by assistant deputy ministers, directors general or executive directors. The following is a list of recipients of DG Awards for 1990-1991.

Gagnants de la prime du directeur général en 1990-1991

En vigueur depuis novembre 1989, le programme de la prime du directeur général souligne le rendement exceptionnel de certains employés. Tout employé du Ministère peut proposer des candidats et candidates à cette prime. Le choix des gagnants et gagnantes est effectué par les sous-

ministres adjoints, les directeurs généraux ou les directeurs exécutifs. Voici la liste des personnes qui ont reçu la prime du directeur général en 1990-1991.

ADMAH/SMAAP

Shirley Mackenzie	DGAP
Adam Ostry	DGAP
Elizabeth Snow	APU
Robert Taylor	DGMHP
Jo-Anne Edwards	DGMHP

ADMCM/SMAGI

Sylvie Rochon	DMC
Diane Maloley	DMC
Colette Landry	DMC
JoAnn Boyer	DGFM
Dorothy Franklin	DGFM
Patrick Borbey	DGFM
Diane Lessard	DGFM
Sherril Minns	DGFM
René Nadon	DGFM
Ed Joly	DSCS
Alain Séguin	DGFM
Duncan Cumming	DGFM
Steve Boyce	DGAT
Clement Leroy	DGAT
Emmet Garrow	DGAT

Pierre Hélie	DGAT
Dave Willoughby	DGAT
Yves Brunet	DGHR
Raynald Turgeon	DGHR

ADMCP/SMAPC

Murray Fyfe	DGTP
Lise Lacroix	DGTP
Dora Mozes	DGTP
Sam Wilson	DGTP
Ian Ironside	DGBP
Michel Normandeau	DGBP

ADMRS/SMARS

Lise Gray	DMG
Simone Prazeres	DMG
Hugh Reekie	DGRC
Elie Chahine	DGRR
Lucille Donegan	DGRR
Maurice Drew	DGRR
André Foucault	DGRR
Tom Mouchet	DGRR
Johanne Serafin	DGRR
Robert Laverdure	DGEP
Veena Rawat	DGEP
John Storey	DGBT

SADM/SMAP

Francine Bertrand	DGTP
-------------------	------

Alan Hamilton	DGTP
Murray Hunt	DGTP
Max Melnyk	DGTP
Elisabeth Châtillon	DGIR
Larry Greetham	DGFP
Marion Haunton	DLS
David Nobbs	DLS
Denis Kratchanov	DLS
Helen McDonald	DPE
Ghislain Savoie	DGSP

Atlantic Region/
Région de l'Atlantique

Donald Cormier	RAE
----------------	-----

Ontario Region/
Région de l'Ontario

Joyce Sullivan	EDO/DEO
Tom Stephenson	EDO/DEO
Suzanne Dinelle	DAA
Monique Marchand	EDO/DEO
Chris Bates	ROA
Brian Quigg	ROE
Nick Kocsis	ROE

Pacific Region/
Région du Pacifique

Gladys Lim	RPPF
------------	------

Long Service Awards

35 years

Louis Brazeau, Director, Staff Relations and Compensation Division, in DGHR.

Fred Grezel, Standards Officer in the Moncton Regional Office.

25 years

Kay Reid, Compensation and Benefits Clerk, Personnel Division of the Winnipeg Regional Office.

Claude Morin, Chief of Training and Development in the Human Resources Planning and Development Division of DGHR.

Longs états de service

35 ans

Louis Brazeau, directeur, Relations de travail et avantages sociaux, DGHR.

Fred Grezel, agent des normes au bureau régional de Moncton.

25 ans

Kay Reid, commis à la rémunération et aux avantages sociaux, Division du personnel, bureau régional de Winnipeg.

Claude Morin, chef de la formation et du perfectionnement, Division de la planification et du perfectionnement des ressources humaines, DGHR.

Acton Award/Attestation du mérite à Acton



► Deputy Minister Alain Gourd recently visited the Acton Regional Spectrum Service Centre in Ontario Region to present an Employee Recognition Award to staff in the office for their work in designing software for use in spectrum-surveillance systems. Left to right: Dave Slingerland, Brent Seres, Glen Ritchie, Keith Myles, Deputy Minister Gourd, Eldon McLaughlin, Art Solomon and Barbara Andrews.

Le sous-ministre Alain Gourd a visité dernièrement le Centre régional de service du spectre à Acton, dans la région de l'Ontario, afin de présenter des attestations du mérite des employés au personnel du bureau pour la conception de logiciels destinés au système de surveillance du spectre. On reconnaît de gauche à droite : Dave Slingerland, Brent Seres, Glen Ritchie, Keith Myles, le sous-ministre Gourd, Eldon McLaughlin, Art Solomon et Barbara Andrews.

Suggestion Award

Russell Stelmack, Radio Inspector in the Kootenays District Office, Pacific Region, received a Suggestion Award for modifying vehicle and maintenance records log sheets.

Prime à l'initiative

Russell Stelmack, inspecteur radio au bureau du district de Kootenays, a mérité une prime à l'initiative pour les modifications apportées aux fiches d'entretien des véhicules.

Robert Curry

Robert Curry, ITU Notification Clerk in the Spectrum Management Directorate of DGRR, passed away at the age of 49 after a lengthy illness. He is survived by his wife Patricia and four children.

Robert Curry, commis à la section de notification de l'UIT, Direction de la gestion du spectre, DGRR, est décédé à l'âge de 49 ans après une longue maladie. Il laisse dans le deuil sa femme Patricia et ses quatre enfants.